



le 03 décembre 2021

Ayen poko adan fal nou, komba ka kontinié !

Depuis mi-Juillet 2021, les personnels du secteur hospitalier et l'intersyndicale de la santé sont en action contre l'obligation vaccinale et le passe sanitaire.

Le 15 Novembre l'appel à la grève générale lancé par la CDMT et la CGTM a permis d'élargir le mouvement à l'ensemble de la population et celui du 22 novembre initié par toutes les centrales de l'amplifier. Les principaux barrages étaient tenus en journée par nos militants (Trinité, Brasserie Lorraine, Mahault, le port de Fort de France, Fonds Lahaye, Carrère). D'autres barrages étaient tenus par des jeunes, révoltés par le mépris affiché du Gouvernement.

Après la visite du Ministre des Outre-Mer, l'ordre a été donné d'attaquer les manifestants, les jeunes et les grévistes.

Malgré tout, après deux attaques, la mobilisation sur le port ne faiblit pas. La présence solidaire des travailleurs dockers permet de maintenir une pression.

L'assignation au tribunal de l'UGTM, FO et la CGTM, ce jour, ne nous empêche pas de participer aux commissions. Concernant la commission santé, les discussions ont permis de confirmer le report de l'obligation vaccinale pour l'ensemble des professionnels de la santé jusqu'au 31 Décembre 2021.

Nous restons vigilants et en attente de la décision écrite du Directeur général de l'ARS, VIGUIER afin que tous les directeurs du médicaux social du public et du privé soient informés officiellement et cessent leurs pressions sur les travailleurs soumis à l'obligation vaccinale et l'obligation du passe-sanitaire.

Les réintégrations et levées de suspension seront évoquées lors de la réunion de lundi 6 Décembre.

Par conséquent, nous appelons tous les travailleurs, de la santé, du sanitaire et du médicaux social, les salariés en pharmacie, les étudiants en formation dans le domaine paramédical et de la santé, les chômeurs, les jeunes, les retraités vaccinés ou non vaccinés à rester mobilisés. Plus que jamais la pression est nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

RDV lundi 6 Décembre à 08 H 00

Maison des Syndicats